

depuis lors, j'ai toujours eu l'appui d'une majorité canadienne-française. Ils ne m'ont jamais fait défaut ; ils ont toujours eu confiance en moi, et je crois avoir prouvé que j'étais digne de leur confiance.

M. l'Orateur, j'ai reçu d'eux des reproches ; j'ai été, au temps passé, attaqué par les messieurs de la gauche ; lorsqu'il leur convenait d'enfourcher le cheval protestant, alors qu'ils me disaient esclave des influences françaises et romaines, esclave des influences du Bas-Canada. Cela ne prendra pas, M. l'Orateur. Toutes les paroles flatteuses de l'honorable monsieur, s'il prend encore une fois le genre agréable et s'il emploie encore une fois les mots éloquentes dont il a fait usage et dont il est capable de se servir, ne feront pas croire à la population de la province de Québec qu'elle serait mieux entre ses mains qu'entre les mains de John A. Macdonald.

Les résolutions sont adoptées.

Sir JOHN A. MACDONALD propose :

Que ces résolutions soient renvoyées à un comité spécial composé de sir John A. Macdonald, sir Leonard Tilley, sir Hector Langevin, sir Charles Tupper, et MM. Macmaster et Belleau.

La motion est adoptée.

Sir JOHN A. MACDONALD rapporte du comité le projet d'une adresse, lequel est lu une première et une deuxième fois, puis il est ordonné que le dit projet soit grossoyé et présenté à Son Excellence le gouverneur général par les membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé.

SUBSIDES.

Sir LEONARD TILLEY propose :

Que mardi prochain, la Chambre se forme en comité pour prendre en considération les subsides à accorder à Sa Majesté.

Motion adoptée.

VOIES ET MOYENS.

Sir LEONARD TILLEY propose :

Que mardi prochain, cette Chambre se forme en comité pour examiner les voies et moyens de prélever les subsides à accorder à Sa Majesté.

Sir JOHN A. MACDONALD propose que la Chambre s'ajourne.

La motion est adoptée, et à 10 heures du soir la Chambre s'ajourne.

CHAMBRE DES COMMUNES.

LUNDI, 21 janvier 1884.

L'Orateur prend le fauteuil à trois heures.

PRIÈRES :

PRÉSENTATION D'UN DÉPUTÉ.

Le député dont le nom suit, ayant préalablement prêté serment conformément à la loi, et signé le rôle qui le contient, prend son siège dans la Chambre :

Donald M. Cameron, député du district électoral de la division Ouest du comté de Middlesex, est présenté par M. Blake et M. Fairbank.

RAPPORTS.

Les rapports suivants sont déposés sur le bureau de la Chambre :

Rapport annuel de l'honorable ministre des Travaux publics, pour l'exercice 1882-83.—(Sir Hector Langevin.)

Les Comptes publics du Canada, pour l'exercice finissant le 30 juin 1883.—(Sir Leonard Tilley.)

Rapport de l'Auditeur général du Canada, pour l'exercice finissant le 30 juin 1883.—(Sir Leonard Tilley.)

Rapport, états et statistique du revenu de l'intérieur de la Confédération du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1883.—(M. Costigan.)

Tableaux du commerce et de la navigation, pour l'exercice expiré le 30 juin 1883.—(M. Bowell.)

MESSAGE DE SON EXCELLENCE.

Sir JOHN A. MACDONALD présente un message de Son Excellence le gouverneur général.

M. l'Orateur lit ce message comme suit :

Lansdowne.

Le gouverneur général transmet à la Chambre des Communes une convention faite et passée à Victoria, C. B., le 21e jour d'août 1883, concernant certains points encore non réglés entre le gouvernement de la Puissance du Canada et celui de la Colombie-Britannique, aussi le contrat pour la construction d'un chemin de fer sur l'île de Vancouver, avec les documents qui l'accompagnent, et recommande la tout à la bienveillante considération de votre honorable Chambre.

HOTEL DU GOUVERNEMENT.

OTTAWA, 17 janvier 1884.

PRÉSENTATION DE BILLS.

Les bills suivants sont présentés séparément et lus pour la première fois :

Bill (n° 2) pour amender la loi criminelle et pour étendre les dispositions de l'acte relatif aux offenses contre la personne.—(M. Cameron, Huron.)

Bill (n° 3) pour amender de nouveau la loi de la preuve dans les causes criminelles.—(M. Cameron, Huron.)

Bill (n° 4), concernant les voituriers par terre.—(M. McCarthy.)

AGENT DES TERRES DE LA SECTION DE CALGARRY.

M. CAMERON (Huron) demande si l'on a nommé un agent des terres fédérales du Nord-Ouest pour la section de Calgary. Si tel est le cas, quand cette nomination a-t-elle eu lieu ? Quel est son nom, où demeurerait-il et quelle était son occupation avant qu'il fût nommé à cet emploi ? Quels appointements reçoit-il et depuis quand les reçoit-il ? Où son principal bureau est-il situé ? Est-il entré en fonctions ? Et quand ?

Sir JOHN A. MACDONALD : M. William H. Hillyard, de Brandon, Manitoba, a été nommé en vertu d'un arrêté du conseil du 23 juin 1883 ; il reçoit des appointements de \$1,200 par année. Son bureau principal sera à Calgary, conformément aux arrangements actuels. Il n'est pas encore entré en fonctions, les arpentages n'étant pas assez avancés pour le lui permettre. Depuis le commencement de septembre il exerce ses fonctions au bureau des terres de Brandon ; c'est depuis cette époque qu'il reçoit des appointements.

AGENT DES TERRES D'ASSINIBOIA.

M. CAMERON (Huron) : Le gouvernement a-t-il nommé un agent des terres fédérales à Troy ou en quelque autre endroit de l'Assiniboia ? Si l'on a fait une telle nomination, quand a-t-elle été faite ? Quel est le nom du titulaire ? Où demeurerait-il et quelle était son occupation avant qu'il fût nommé ? Où le bureau est-il aujourd'hui situé ? Quels sont ses appointements, et depuis quand les reçoit-il ? Cet agent est-il entré en fonctions ? Si oui, quand ?

Sir JOHN A. MACDONALD : Nous avons nommé un agent des terres fédérales et son principal bureau est à Troy. Nous avons nommé un agent pour le district de Régina ; son bureau principal est dans la cité de Régina. Le nom de l'agent est J. Macdonald Gordon. Il a été nommé en mai 1882 ; il résidait alors à Ottawa et remplissait les fonctions de commis dans le département de l'intérieur. Il avait